



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 18  
Pouvoirs : 7  
Votants : 25  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le douze septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00,  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.  
Date de convocation : 06 septembre 2024

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

**POUVOIRS :**

CHAVANNE Pascale (CCVAI) représentée par GERY Françoise (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

CLEMENT Françoise (CCVAI)

**OBJET : Avenant n°1 à la convention d'objectifs de l'office de tourisme  
Roannais Tourisme**

Date de transmission de l'acte: 25/09/2024

Date de reception de l'AR: 25/09/2024

042-244200614-DE2024\_1209\_11-DE

A G E D I

Par des délibérations concordantes, Roannais Agglomération, CoPLER, CCPU et CCVAI ont créé un office de tourisme commun et lui ont confié l'exercice de la compétence « promotion du tourisme »

L'association Roannais Tourisme, préexistante, a été choisie par les EPCI précités pour être le support de l'office de tourisme commun dont la création a été décidée

Une convention d'objectifs a été signée le 1er juin 2022 définissant les missions, objectifs et niveaux de performance que les EPCI fixent à l'Office de Tourisme "Roannais Tourisme" pour la période 2022-2024.

La convention initiale a été conclue pour trois ans (2022-2024). Il a été proposé par l'assemblée délibérante de Roannais Tourisme, en date du 25 mai 2024, de prolonger sa durée sur la période de 2025-2026.

Aussi, il convient aujourd'hui par le présent avenant n°1 de fixer le terme de la convention d'objectifs de la CCVAI au 31 décembre 2026.

Suite à l'exposé du Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**Article unique :** AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs de l'office de tourisme, roannais tourisme

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 12/09/2024

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 25 09 24  
et de la publication le : 25 09 24  
Le Président,*



A black ink signature consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line.

Date de transmission de l'acte: 25/09/2024  
Date de reception de l'AR: 25/09/2024  
042-244200614-DE2024\_1209\_11-DE  
A G E D I